

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION
CC_2025_056**

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 25 mars 2025, conformément à la loi.

OBJET :**COMMISSION 3 - FAMILLE****SENIORS**

*Modification de la grille
tarifaire du service de
portage de repas à
domicile au 1er mai
2025*

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Anne-Sabine PLAYS, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Alain DUCHESNE, Alain BOS

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 42
Procurations : 7

Nombre de votants : 49**Ont donné pouvoir :**

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Vinciane FABER, procuration à Olivier VERCRUYSSSE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Christian DEVAUX, procuration à Patrick LEMAIRE
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Guillaume FLUET, procuration à Nadège BOURGHELLE-KOS
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 31 mars 2025

Délibération CC_2025_056

COMMISSION 3 - FAMILLE

SENIORS

***Modification de la grille tarifaire du service de portage de repas à domicile au
1er mai 2025***

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération CC_2024_014 du Conseil communautaire en date du 5 février 2024,

Vu l'avis de la Commission 3 - Famille lors de sa séance du 4 mars 2025.

Par délibération CC_2024_014 en date du 5 février 2024, le Conseil communautaire avait délibéré afin de fixer la politique tarifaire pour le service de portage des repas à domicile, à compter du 1^{er} avril 2024.

Il est proposé d'actualiser la grille tarifaire du service de portage de repas à domicile à compter du 1er mai 2025, afin de contenir la part à charge de la collectivité, et compte tenu des augmentations supportées par Pévèle Carembault dans le coût de fonctionnement de ce service.

La politique tarifaire actuelle est fixée comme suit :

	<u>Politique tarifaire actuelle</u>	<u>Politique tarifaire proposée à compter du 1^{er} mai 2025</u>
Tarifs pour un usager	Prix d'un repas TTC	Prix d'un repas TTC
Menu 5 éléments : potage, entrée, plat, fromage, dessert	6,95 €	7,05 €
Menu 4 éléments : potage, plat, fromage, dessert	6,60 €	6,70 €
Menu petit appétit : 3 éléments	6,15 €	6,25 €
Tarifs pour les personnes invitées		
Menu 5 éléments : potage, entrée, plat, fromage, dessert	9,00 €	9,00 €
Menu 4 éléments : potage, plat, fromage, dessert	8,65 €	8,65 €
Menu petit appétit : 3 éléments	8,20 €	8,30 €

Les tarifs pour les personnes invitées restent inchangés.

Oui l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS) :

- ***De fixer la politique tarifaire à compter du 1^{er} mai 2025 pour les repas à domicile à destination des usagers résidant sur le territoire de Pévèle Carembault, telle que mentionnée au sein de la présente délibération.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEIRYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEIRYNCK
Date de signature : 01/04/2025
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUILLON

Signé électroniquement par : Luc FOUILLON
Date de signature : 02/04/2025
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_056
Objet :	Modification de la grille tarifaire du service de portage de repas à domicile au 1er mai 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200041960-20250404-CC_2025_056-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250404-CC_2025_056-DE-1-1_0.xml	text/xml	918 o
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2025_056.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250404-CC_2025_056-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	179.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	4 avril 2025 à 10h59min25s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	4 avril 2025 à 11h11min32s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	4 avril 2025 à 11h12min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2025 à 11h13min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2025 à 11h13min21s	Reçu par le MI le 2025-04-04